



Accessibilité numérique

Cette page n'est pas une page d'aide. Elle vise à présenter la politique d'accessibilité du CNED et à définir le niveau d'accessibilité général constaté sur le site conformément aux référentiels et à la réglementation. Pour des aides relatives à la navigation et aux aménagements particuliers du site, visitez la page d'aide.

Qu'est-ce que l'accessibilité numérique ?

Un site web accessible est un site qui permet à tous les internautes d'accéder à ses contenus sans difficulté, y compris aux personnes qui présentent un handicap et utilisent des logiciels ou matériels spécialisés.

Un site accessible permet par exemple de :

- Naviguer avec des synthèses vocales ou des plages braille (notamment utilisées par les internautes aveugles ou malvoyants),
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (grossissement des caractères par exemple),
- Naviguer sans utiliser la souris, avec le clavier uniquement ou via un écran tactile.

Politique d'accessibilité du site CNED

Le CNED s'est engagé depuis de nombreuses années dans la conduite d'une politique d'accessibilité numérique afin que ses services de communication au public en ligne soient conformes au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

Pour permettre à ses différents services de satisfaire à cette exigence, le CNED met en place plusieurs actions :

- Sensibilisation et formation des personnels à l'accessibilité ;
- Nomination d'un référent accessibilité au sein de chaque service ;
- Mise en conformité de ses plateformes de production et de diffusion ;
- Création d'un canal de compensation pour obtenir une version accessible des documents non conformes ;
- Réalisation régulière d'audits d'accessibilité numérique.

Conformément au décret no 2019-768 du 24 juillet 2019, le CNED a défini sa feuille de route concernant l'amélioration de l'accessibilité de ses services à travers deux documents disponibles dans la rubrique accessibilité de son site.

Déclaration de conformité - RGAA

L'audit de conformité du site Jules est actuellement en cours. La déclaration de conformité sera prochainement publiée.

Droit à la compensation

Dans l'attente d'une mise en conformité totale, vous pouvez obtenir une version accessible des documents ou des informations qui y seraient contenues via notre adresse Jules@ac-cned.fr en indiquant le nom du document concerné et/ou les informations que vous souhaiteriez obtenir. Les informations demandées vous seront transmises dans les plus brefs délais.

Amélioration et contact

Vous pouvez nous aider à améliorer l'accessibilité du site en nous signalant les problèmes éventuels que vous rencontrez via notre adresse Jules@ac-cned.fr.

Défenseur des droits

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parveniez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou demande de saisine par courrier gratuit, sans affranchissement à :

Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07
Téléphone : 09 69 39 00 00